

# Vous voulez participer aux scrutins de l'an prochain 2012

Pour pouvoir voter, il faut remplir les conditions suivantes :

1. Avoir plus de 18 ans au 31 décembre ou les avoir avant le 29 février prochain
2. Être inscrit sur la liste électorale de votre commune de résidence avant le 31 décembre
3. Vous devez avoir votre carte d'identité à la fouille (ou la faire entrer, ou la faire établir)

## Cas N°1

**Vous avez plus de 18 ans et vous êtes inscrit sur une liste électorale**

## Cas N°2

**Vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales ou Vous allez avoir 18 ans avant le 29 février**  
**Demander à être inscrit sur une liste électorale**  
**Ecrire la lettre ci-dessous à joindre au « Cerfa » (12669)**

**Vous avez le choix**

**Vous voulez voter dans votre commune de résidence.**

**Ecrire lettre**

**ci dessous à joindre au « Cerfa »**

Joindre un certificat de résidence de plus de 6 mois dans la même commune (facture tél. fixe, eau, électricité, gaz) et copie de la carte d'identité

**Vous voulez voter dans la commune de détention**

si vous êtes incarcéré depuis au moins 6 mois dans le même lieu

Joindre un extrait de registre d'écrou, à demander au greffe du lieu de détention et copie de la carte d'identité

**Ecrire lettre ci-dessous**

Enveloppe avec un timbre et non fermée

**Des indications vous seront données pour la suite du processus après le 31 décembre**

**Adresse**  
**Mairie de résidence**

**Mairie du**  
**Lieu de détention**



Nom, prénom, adresse date

Objet : inscription sur la liste des électeurs

Monsieur le Maire,

Je souhaiterais être inscrit sur la liste des électeurs de la commune.

En effet, je serai depuis plus de six mois résidant dans la commune au 31 décembre.

Veuillez agréer, monsieur le maire, mes salutations distinguées.

(signature)

**S'assurer de  
l'acheminement  
Du courrier**